



Le 14 mars 2011

■ Les chambres de métiers et de l'artisanat prennent le Train pour l'Emploi et l'Égalité des Chances, du 15 mars au 1^{er} avril 2011.

«*Touchez votre avenir du doigt*», c'est avec ce message que les chambres de métiers et de l'artisanat seront, pour la première fois, partenaires du Train pour l'Emploi et l'Égalité des Chances du 15 mars au 1^{er} avril 2011^(*). Avec ses 250 métiers, ses 510 activités, l'artisanat représente 25 % des créations d'emplois en France. La «Première entreprise de France» est également l'un des rares secteurs à faire fonctionner l'ascenseur social puisqu'un chef d'entreprise artisanale sur deux est issu de l'apprentissage.

A chaque étape du parcours du Train pour l'Emploi et l'Égalité des Chances, les conseillers des chambres de métiers et de l'artisanat rencontreront celles et ceux qui veulent apprendre un métier, se former, créer une entreprise artisanale et ainsi rejoindre les rangs de l'artisanat. En plus de la documentation classique, ils utiliseront la technologie "flashcode", permettant aux visiteurs en recherche d'emplois d'accéder en temps réel, via Smartphones, aux offres de services sur trois thèmes «phare»:

- **L'emploi des jeunes** : Permettre aux jeunes d'accéder aux formations pour rejoindre l'un des 250 métiers de l'artisanat, quel que soit leur niveau ;
- **Rejoindre l'artisanat et faire de sa passion un métier** : 100 000 emplois sont à pourvoir dans l'artisanat. Comment se renseigner, où se former le cas échéant ? ;
- **Se mettre à son compte** : le nouveau statut de l'EIRL, entreprise individuelle à responsabilité limitée, permet d'entreprendre en simplifiant la création et protège l'entrepreneur et sa famille.

^(*)Le Train pour l'Emploi et l'Égalité des Chances sera à Paris du 15 au 17 mars, à Orléans le 21 mars, à Lille le 22 mars, à Clermont-Ferrand le 23 mars, à Marseille le 24 mars, à Reims le 25 mars, à Rennes le 28 mars, à Bordeaux le 29 mars, à Toulouse le 30 mars, à Lyon le 31 mars et à Metz le 1^{er} avril.

Contact presse

Elisabeth de Dieuleveult : 01 44 43 10 96 et 06 61 25 98 00 - dieuleveult@apcm.fr
Assemblée permanente des chambres de métiers et de l'artisanat (APCMA)
12 avenue Marceau - 75008 Paris
www.artisanat.fr